



Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil

LE PRESIDENT

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master.

Arrête

Article unique :

Le jury du **Master 2^{ème} année mention Ethique**, parcours type Ethique du Soins et Recherche (Philosophie, Médecine, Droit), Diplôme en Co habilitation entre l'Université Toulouse I Capitole, l'Université Toulouse II Jean Jaurès et l'Université Toulouse III Paul Sabatier,

Est composé comme suit pour l'année universitaire **2020/2021 :**

Membres du jury :

M. le Professeur Louis BUJAN, Président

Mme BASTIANI Flora

M. le Professeur Xavier BIOY

Toulouse, le 25 novembre 2020

Le Président de l'Université,

Le Président de l'Université Paul Sabatier,
par délégation,
La Vice-Présidente de la CFVU

Fabienne ALARY

Jean-Marc BROTO

